

Vous avez été plus de 120 à suivre ce webinaire organisé par l'IREV, en partenariat avec le CCOMS le 2 février 2023. Retrouvez le replay, les supports et les ressources documentaires !

Ce temps d'information et d'échange s'inscrivait dans la perspective des futurs contrats de ville et visait à soutenir les actuelles et prochaines coopérations entre les politiques de santé mentale et la politique de la ville. Les contenus issus de ce webinaire rassemblés ici permettent de mieux prendre en compte les enjeux de santé mentale dans les quartiers.

Replay - Webinaire : Santé mentale et politique de la ville en Hauts-de-France

Replay du webinaire : Santé mentale et Politique de la ville du 2 février 2023. Un partenariat entre l'IREV et le CCOMS.

Afficher/masquer la transcription

Replay du webinaire : Santé mentale et Politique de la ville du 2 février 2023. Un partenariat entre l'IREV et le CCOMS.

Politique de la ville, santé mentale, quelles actualités ?

Le contexte de la Politique de la ville en Hauts-de-France : une région particulièrement concernée et une année 2023 pour construire l'avenir.

En Hauts-de-France, la Politique de la ville se compose de 199 quartiers prioritaires, les QPV, répartis sur 40 EPCI. Plus de 653 000 habitants des Hauts-de-France sont concernés. La Politique de la ville est mise en place, au sein des EPCI ou des communes par les chefs de projets Politique de la ville qui représentent environ 300 professionnels sur l'ensemble de la région, auxquels il faut ajouter les professionnels de l'Etat (délégués du Préfet, chargés de mission des DDEETS et DTM...), les professionnels des autres collectivités et organismes publics ainsi que les élus locaux, les associations (bénévoles, administrateurs ou professionnels) et les habitants.

La Politique de la ville a pour cadre les contrats de ville dont l'échéance arrive à terme au 31/12/2023. Ceux-ci avaient été signés en 2015 dans la suite de la loi du 21 février 2014, dite Loi Lamy. Certains dispositifs ou programmes nationaux spécifiques se déploient également en faveur des QPV, ainsi les Programmes de Réussite Educative (PRE) créés en 2005, ils sont 116 en Hauts-de-France, ou plus récemment les cités éducatives (32 en Hauts-de-France) ou les cités de l'emploi (14).

Suite à une évaluation en 2022, 2023 sera l'année d'élaboration des prochains contrats de ville qui couvriront la période 2024-2030. Il s'agit de préparer ces contrats en intégrant les enjeux de santé, notamment la santé mentale, qui est au coeur des préoccupations des acteurs locaux dans les QPV, en particulier suite à la crise sanitaire de ces deux dernières années.

Le centre national de ressources et d'appui aux CLSM au niveau national.

Le CCOMS, structure qui dépend de l'EPSM Lille Métropole, porte le [centre national de ressources et d'appui aux CLSM](#) [1] dont la mission est d'animer le réseau des Conseils locaux de Santé Mentale au niveau national.

Selon l'OMS, la [santé mentale](#) [2] est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

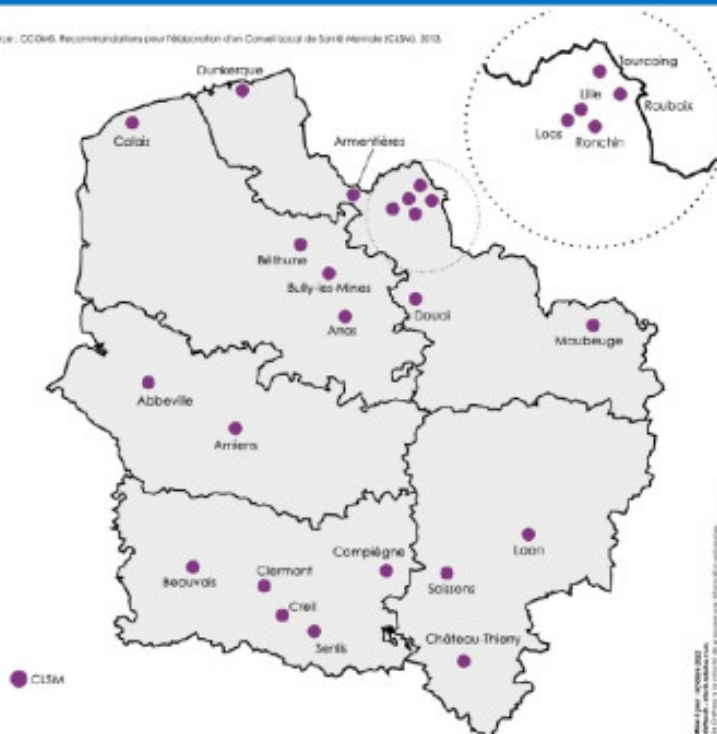
Pour le CCOMS, un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) *est un espace de concertation et de*

coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels. Ils ont comme points communs la prévention et la promotion de la santé mentale.

Le diaporama joint vient compléter cette courte définition ainsi que les modalités d'actions d'un CLSM, ce qu'il n'est pas et les actualités sur le sujet des CLSM.

CLSM dans les Hauts-de-France

Source : CC046. Recommandations pour l'élaboration d'un Conseil local de Santé Mentale (CLSM). 2013.



Source : CC046. Recommandations pour l'élaboration d'un Conseil local de Santé Mentale (CLSM). 2013.

Webinaire de l'IREV Hauts-de-France

Santé mentale et politique de la ville en Hauts-de-France

Jeudi 2 février 2023

Fanny PASTANT, Coordinatrice nationale des CLSM

Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

Centre collaborateur de l'OMS pour la santé mentale – EPSM Lille-Métropole



Centre national de ressources
et d'appui aux Conseils Locaux
de Santé Mentale

Support CCOMS Santé mentale et CLSM

Poids : 1.76 Mo

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]

« La santé mentale dans mon quartier »

Testé sur plusieurs territoires, la sensibilisation "La santé mentale dans mon quartier" a été imaginée suite à la crise sanitaire pour répondre aux besoins de qualification des acteurs locaux. Cette action, portée par le CCOMS, vise à renforcer l'implication des acteurs clés dans les Quartiers prioritaires au service d'une stratégie territoriale sur la santé mentale. Cette démarche va aussi bien concerner les habitants des QPV que les praticiens et les cadres de l'administration. Elle va fournir des éléments de sensibilisation, des ressources et des leviers et participer au renforcement du réseau d'acteurs. Plus d'informations sur le support joint.

LA SANTE MENTALE DANS MON QUARTIER



SÉANCE DE SENSIBILISATION SUR LA SANTÉ MENTALE POUR LES ACTEURS CLÉS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



Support CCOMS La santé mentale dans mon quartier

Poids : 1.64 Mo

[Téléchargement](#) [5] [Favoris +](#) [4]

Alicia RENARD, coordinatrice du CLSM de Roubaix est venue témoigner, pour son territoire, de l'impact de ce dispositif. Son intervention est disponible sur le replay.

L'articulation santé mentale, politique de la ville et politiques de santé, qu'en pense l'ARS ?

L'Agence régionale de Santé (ARS) porte une attention particulière aux quartiers prioritaires, ce qui se traduit notamment dans le volet Santé des Contrats de ville ainsi que dans les Contrats Locaux de Santé (CLS) ou les Contrats locaux de Santé Mentale (CLSM).

Dans le cadre de son projet régional de santé, l'ARS priorise son droit commun sur les QPV et il est intéressant de comparer les plannings convergents entre futurs contrats de ville et prochain Schéma Régional de Santé. En effet, ces deux documents cadres arrivent à échéance fin 2023. Le prochain Schéma régional de santé couvrira la période 2024 - 2028 et sa co-élaboration sera menée en 2023 et jusqu'en décembre.

Sur la santé mentale, l'ARS se félicite du doublement en 5 ans du nombre de CLSM en Hauts-de-France avec un passage de 12 à 24, sur des territoires de proximité. Les CLSM permettent une meilleure interconnaissance entre les élus des territoires, les acteurs de la psychiatrie et les aidants. Le pilotage de la Politique de la ville à l'agglomération est d'ailleurs un atout pour porter une vision d'ensemble et pouvoir répondre au besoin de proximité.

La Porte du Hainaut : la prise en compte de la santé mentale dans le projet de territoire

Antoine BAILLOEUL, directeur de l'innovation et de la cohésion sociale et Laurine GAJEK, coordinatrice du contrat local de santé pour l'agglomération de la Porte du Hainaut sont venus témoigner de leur retour d'expérience sur la santé. En 2022, un état des lieux socio-sanitaire a été publié suite à des travaux de l'agglomération en lien étroit avec l'[OR2S](#) [6]. Ce diagnostic a permis une prise de conscience collective des fragilités sociales et sanitaires du territoire. De son côté, le Contrat de ville finançait des actions qui pouvaient s'apparenter à des actions autour de la santé mentale, sans toutefois créer des synergies qu'un CLSM aurait pu apporter. Suite à cet état des lieux, la volonté est donc d'articuler les actions existantes en profitant de l'écriture d'un projet de territoire sur son volet cohésion sociale qui permettra de se donner un cadre stratégique. Ce cadre stratégique sera ensuite intégré aux futurs contrats de ville et pourra aboutir à la création d'un CLSM.

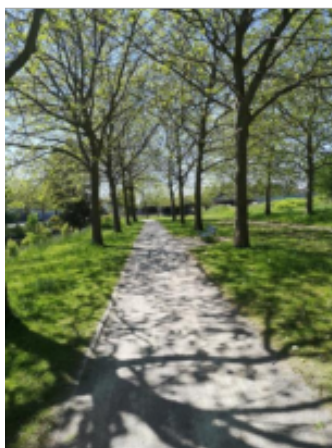


Support CAPH santé et politique de la ville

Poids : 905.87 Ko

[Téléchargement](#) [7] [Favoris +](#) [4]

Ressources documentaires et bibliographie



Février 2023

Ressources Conseillées

Document réalisé dans le cadre du webinaire :
Santé mentale et la politique de la ville en Hauts-de-France

1. Actualités

Comment préserver sa santé mentale grâce aux espaces verts en ville, avec la règle des « 3-30-300 »

Selon une étude scientifique espagnole récemment publiée, la possibilité d'accéder à un espace naturel aurait un impact positif sur la santé mentale des habitants des grandes villes. Ainsi, avoir un parc à moins de 300 mètres de chez soi, de manière à pouvoir s'y rendre régulièrement, contribuerait à réduire le risque de développer des troubles comportementaux ou émotionnels.

<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-01-05/comment-preserver-sa-sante-mentale-grace-aux-espaces-verts-en-ville-avec-la-regle-des-3-30-300-b2d8cd2f-3d82-490d-85bd-13ca8cf7dc5a>

Santé mentale : France urbaine appelle à en faire une priorité nationale

"Une personne sur quatre est confrontée au cours de sa vie à un trouble mental", rappelle France urbaine dans un communiqué du 1er décembre 2022, alors que s'est ouvert le même jour à Nantes un colloque international intitulé "Villes et santé mentale", organisé par la ville et la métropole de Nantes en partenariat avec l'association d'élus.

<https://www.banquedesterritoires.fr/sante-mentale-france-urbaine-appelle-en-faire-une-priorite-nationale>

« La ville peut fragiliser notre santé mentale »

Etudes à l'appui, la neuroscientifique Emma Vilarem, cofondatrice de l'agence [S]CITY, confirme que vivre dans un espace densément peuplé peut s'avérer pathogène.

https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2022/11/28/la-ville-peut-fragiliser-notre-sante-mentale_6151932_4811534.html

Place de la santé mentale dans les politiques des villes, retour sur l'Appel de Nantes – SFSP

Interview de Maude Luherne, Directrice du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, qui revient notamment sur l'état actuel des politiques publiques en lien avec la santé mentale en France et le rôle des Conseils locaux en santé mentale (CLSM).

Page 1 sur 4

Poids : 182.29 Ko[Téléchargement](#) [8] [Favoris +](#) [4]

Dates: Vendredi 3 février 2023 - 15:45

URL de la source (modifié le 31/07/2023 - 17:41): <https://www.irev.fr/node/237282/sante-mentale-et-politique-de-la-ville-en-hauts-de-france>**Liens**[1] <http://ressources-clsm.org/>[2] <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale>[3] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/support_clsm_et_sante_mentale_ccoms.pdf[4] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>[5] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/support_la_sante_mentale_dans_mon_quartier.pdf[6] <http://www.or2s.fr/>[7] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/support_sante_et_pdv_caph.pdf[8] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/webinaire_sante_mentale_biblio_.pdf